



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

N° 181

OTTAWA, le 24 août 1960

OTTAWA, le 24 août 1960

Monsieur l'Ambassadeur

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 207, en date du 24 août 1960, par laquelle vous proposez que le Gouvernement des États-Unis participe avec le Gouvernement du Canada conformément aux conditions de l'Annexe à votre Note, à des travaux visant à réparer les véhicules spatiaux et à capter leurs signaux radio-électriques en créant à cette fin près de Saint-Jean, Terre-Neuve, une station de repérage de satellites.

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Gouvernement canadien accepte de conclure un accord portant création d'une telle station aux conditions énoncées dans l'Annexe à votre Note et qu'il approuve votre proposition selon laquelle votre Note et la présente réponse constitueront un accord à cet effet.

Il est convenu que le présent Accord, pour autant que son exécution dépendra de crédits du Parlement canadien, ne sera appliqué que dans la mesure où les fonds seront effectivement disponibles.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

HOWARD GREEN, Le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères,  
 Secretary of State for External Affairs

Son Excellence Monsieur Richard B. Wiggin,  
 Ambassadeur des États-Unis d'Amérique  
 Ottawa